

Ecole Maternelle Jules Ferry

Place Jean Jaurès

34730 Prades-le-Lez

Tel : 04 67 59 76 00

Courriel : ce.0341504A@ac-montpellier.fr

Procès Verbal du Conseil d'école du mardi 18 octobre 2022

Education Nationale	Mairie	Représentants Parents d'élèves	ATSEM	ALAE
Mr Régnier - Inspecteur de l'EN (excusé)	Mme Brau (Maire) Excusée	Mme Ballesteros	Sandy Collignon Rudowski	Jean-Yann Chaudet
Mme Cabezudo (directrice)	Mr Pratlong (élu)	Mme Agret Lebrun	Edith Paulet-Fages	
Mme Hahn	Mme Carmona (Resp. Serv. Education) Excusée	Camylle Pernele		
Mr Grousset	Mr Grangier (CM Nouvelle école)	Clémence Brion		
Mme Vernet (Excusée)		Bénédicte Cazals		
Mme Jorand		Caroline Marques Fau		
Mme Palmier		Marion Combre		
Mme Laurence		Julie Françoise		
Mme Besson		Céline Cazeaux		
Mme Duch		Elodie Jousse		
Mme Calvo				
Mme Alliau-Rossi				
Mme Arnaud (AESH) (Excusée)				

1-FONCTIONNEMENT ECOLE

A) Accueil des élèves

- Tour de table et présentation des différents membres du Conseil.

Equipe de professeurs stable avec plusieurs nouvelles recrues : Mme Calvo, titulaire de la classe 8, MS/GS ; Mme Bonnie Besson, complète la classe de Mme Calvo les lundis et mardis et la classe de Mme Laurence (PS/MS) les jeudis et vendredis ; Marie Palmier complète Mme Jorand (PS/MS/GS) les lundis et jeudis ; Véronique Alliau-Rossi complète Mme Cabezudo (PS/GS) les lundis et mardis.

Equipe des représentants des parents d'élèves : bienvenue aux nouveaux représentants.

NOM	PRENOM	ELEVE
CAZALS	Bénédicte	GS
JOUSSE	Elodie	PS-GS
FAU	Caroline	GS
COMBRE	Marion	GS

CAZEAUX	Céline	GS
ALZOUNIES	Stéphanie	GS
KULAKOWSKI	Emmanuelle	GS
LESCURE	Soumicha	GS
PERNELLE	Camylle	MS
AGRET	Julie	PS
EL MOUDDEN	Amina	PS
BALLESTEROS	Laura	PS
BRION	Clémence	PS
BOULAY	Joana	PS
FRANCOISE	Julie	PS

- Effectifs et bilan de rentrée 2022 2023 :

CYCLE I 206

PS 69

MS 58

GS 79

TOTAL 206

Cette année nous utilisons 3 dortoirs pour les Petite Section.

Classe	Effectif par niveau	Effectif total
Mr Grousset	PS/MS - 17/8	25
Mme Cabezudo	PS/GS - 14/12	26
Mme Vernet	PS/MS/GS - 9/10/7	26
Mme Laurence	PS/MS - 13/12	25
Mme Hahn	PS/MS/GS - 8/8/10	26
Mme Jorand	PS/MS/GS - 8/8/10	26
Mme Calvo	MS/GS - 12/14	26
Mme Duch	GS	26
	TOTAL	206

- Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2023 :

Une légère baisse d'effectifs est prévue pour la rentrée : estimation à 67 petites sections à la rentrée 2023.

B) Contenus pédagogiques

- Organisation des APC

Rappel : les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) se déroulent en groupes restreints et permettent d'apporter soit une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages soit de mettre en œuvre une activité prévue par le projet d'école. Ils ont lieu durant le temps du midi de 12h50 à 13h35 en coopération avec le périscolaire, les lundis et jeudis. Cette première période nous a permis de travailler les jeux de société. Nous consacrerons les APC à des apprentissages pédagogiques jusqu'en Avril puis ils permettront de mettre en œuvre des activités liées à notre projet annuel.

- **Activité « patinage »** pour les classes de grande section

Planning Patinage : 26 septembre au 2 décembre de 14h30 à 15h15 (départ à 13h30 de l'école en bus, avec un retour vers 16h à l'école). Les classes de Mmes Duch, Calvo/Besson et Cabezudo/Aliau-Rossi y vont le mardi et les classes de Mmes Hahn, Jorand/Palmier et Vernet y vont le jeudi.

- **Parcours vélo**

- Mise en place de règles :
 - On roule à droite dans le sens de circulation
 - On double son camarade par la gauche
 - On donne priorité aux piétons
 - On respecte les panneaux de signalisation : les passages piétons
 - On ne se rentre pas dedans.
 - On range le vélo quand on a fini.
- Mise en place d'un planning entraînement puis après les vacances d'un planning récréations (2 récréations par semaine par classe)
- Mise en place d'un permis vélo

- **Sortie Médiathèque**

Une fois tous les 15 jours, chaque classe dispose d'un créneau horaire pour aller à la Médiathèque, de 10h à 11h. Les enfants n'empruntent pas les livres.

- **Evènements prévus à ce jour :**

➤ **Activité « piscine »** pour les classes de grande section

Nous avons reçu un premier planning qui nous octroie un créneau natation à la piscine Jany de Jacou du 12 au 23 juin après-midi.

Encadrement des classes de Maternelle (GS) Dans le cadre du projet en partenariat avec Montpellier Méditerranée Métropole, chaque classe est encadrée pendant l'activité Natation par :

- Un enseignant
- Deux éducateurs territoriaux agréés titulaires du diplôme de qualification requis.
- Eventuellement un, deux ou trois bénévoles agréés

A JANY, il a été décidé, par mesure de sécurité par rapport à la largeur et à la profondeur de 2m du bassin, de fonctionner avec un encadrement supérieur. C'est à dire avec **une personne bénévole agréée pour chaque groupe, soit 6 personnes en tout.**

Comme chaque année nous aurons plusieurs sessions pour passer les agréments mais sans le nombre nécessaire de parents accompagnateurs nous ne pourrons pas participer à cette activité.

Suite au retour des Représentants des parents d'élèves, l'école maternelle invitera l'ensemble des parents (PS et MS compris) à passer l'agrément. Il faut 3 parents agréés par séance, qui peuvent aller dans l'eau avec les enfants.

L'agrément est valable 5 ans.

Attention : **L'usage du numérique doit nous imposer une vigilance particulière quant au devenir des photos prises en temps scolaire. Les enseignants ont connaissance des autorisations des parents à photographier, à filmer ou non leurs enfants. Aussi, des photos ne pourront être prises qu'avec l'approbation de l'enseignant (et avec un appareil de l'enseignant) pour un usage pédagogique en temps de classe et non à titre personnel.**

➤ **Ecolothèque** : Visite de sensibilisation en autonomie

Classes de Mme Vernet et de Mme Hahn : 18 octobre au matin

Classes de Mme Cabezudo et de Mme Laurence/Besson : 20 octobre au matin

Classe de Mmes Calvo/Besson : le 21 novembre

Classe de Mmes Jorand/Palmier : le 26 juin

➤ **Fête des histoires** : le 9 décembre

Il s'agit de convier les parents à venir lire des histoires dans la classe. Les modalités restent à définir précisément, mais nous souhaiterions valoriser la culture de chaque parent.

➤ **Spectacle de décembre:**

Le spectacle choisit par l'équipe enseignante : Boucle d'Or et les 3 ours, spectacle de marionnettes proposé par la compagnie Arthéma.

Il aura lieu lundi 12 décembre à 15h00 et à 16h00.

Ce spectacle est financé par la Mairie et l'AEP.

➤ Pour la fin de l'année civile: la **Mairie offre un livre/CD** à chaque élève de l'école maternelle.

PS : Boucle d'or et les trois ours

MS : Jacques et le haricot magique

GS : Alice au pays des merveilles

➤ **La Galette : le 24 janvier**

Fabrication de galettes et lecture de contes autour de cette thématique

➤ **Journée au pays des contes : le 18 avril 2023**

Ateliers autour des contes pour les 8 classes.(Les parents ne seront pas conviés)

➤ **Activité marionnettes**

En avril, deux intervenants viendront nous aider à fabriquer des marionnettes et à préparer un spectacle autour des contes sur le thème du loup. Ce projet se déroulera sur 7 séances. La huitième séance sera une représentation devant les parents.

➤ **Balade au pays des contes : le 19 juin 2023**

Parents et enfants découvrent les réalisations de l'année des élèves au travers d'un parcours d'exposition sur les contes.

Point de vigilance : Rappel à tous les parents de penser à rapporter les assurances (individuelle accident et responsabilité civile).

-Projet d'école 2022-2023 : Les contes classiques sur la thématique de certains animaux

Pourquoi connaître les contes à l'école maternelle ? Initialement le conte est un récit qui se transmet dans le temps par le biais de l'oralité.

Le conte se déroule dans un univers où l'in vraisemblable est accepté, où le surnaturel s'ajoute au monde réel sans lui porter atteinte. Les personnages jouent des rôles bien définis et leurs aventures se terminent généralement bien. L'histoire racontée permet de dégager une leçon de vie, ou morale. Nombre de ces contes véhiculés par le bouche à oreille ont fait l'objet, depuis la Renaissance, de collectes et de réécritures par des écrivains.

Ces démarches figent ces histoires dans une version donnée, et les transforment en objets appartenant au domaine de la littérature écrite. De nos jours, certains psychologues affirment que les contes aident l'enfant à résoudre les conflits affectifs : s'il se sent mal aimé comme le Vilain Petit Canard, le conte le consolera en lui montrant que, finalement, il rencontrera quelqu'un qui l'aimera. Il prendra confiance en lui-même en voyant que Hänsel et Gretel, malgré leur faiblesse, arrivent à

vaincre la sorcière. Ces personnages sont très utiles car ils permettent de donner un visage à l'angoisse qui étreint parfois les jeunes enfants.

Les contes et la littérature de jeunesse nourrissent l'imaginaire enfantin. Par des décalages, les histoires conduisent les enfants à se représenter non seulement ce que les choses sont mais ce qu'elles peuvent, pourraient, auraient pu être, et même ce qu'ils ne voudraient surtout jamais voir arriver. La répétition des lectures joue une grande importance en créant une sorte de "sécurité".

Les enfants observent que l'on ne lit pas de la même façon des textes à portée documentaire et sentent le statut particulier des récits de fiction. A l'école maternelle, la fréquentation régulière des contes permet à l'enfant de se constituer une mémoire des textes et de retenir la structure d'un récit. Elle favorise la construction d'une première culture littéraire, nécessaire pour développer le goût de lire, pour donner du sens aux apprentissages en reliant les œuvres entre elles et en créant un réseau de références autour desquelles vont s'agréger les nouvelles lectures. L'acculturation est un vecteur de réussite scolaire.

Les contes constituent aussi le patrimoine des traditions orales, à forte valeur symbolique ; ils abordent les problématiques existentielles, proposent un système de valeurs sur lesquelles s'édifient les relations sociétales. L'art du conteur, pour les faire revivre, réside dans la façon de dire l'histoire, dans le rituel proposé pour créer un espace et un temps dédiés au conte.

D'une narration à l'autre, les versions successives peuvent présenter des différences dans la forme mais la trame du récit demeure. L'enfant, au fil des écoutes, mémorise des passages, des expressions et progresse dans la capacité à restituer quelques phrases, un court dialogue.

4 thématiques vont être le fil conducteur du projet : **Les animaux de la basse-cour, l'ours, le renard et le loup.**

-Parcours écocitoyen qui participe à la transmission des valeurs de la République:

- ➔ Fiche sur les animaux étudiés au travers du projet contes (de la basse-cour etc.)
- ➔ Projet jardinage à partir de février

- Hommage à Samuel Paty

En hommage à Samuel Paty nous avons parlé de la Paix et dans toutes les classes nous avons travaillé en art plastique sur la colombe. Bien sûr nous n'avons pas parlé directement du meurtre de ce professeur. En prolongement avec ce travail sur la Paix nous parlerons des valeurs de la République plus tard dans l'année.

- Education à la sexualité ou éducation à la vie relationnelle et affective

Suite à la dernière circulaire qui vient de paraître au niveau de l'éducation nationale, nous sommes tenus de présenter ce point.

Tout d'abord un éclaircissement sur ce qu'est à l'école l'éducation à la vie relationnelle et affective.

Elle va permettre de favoriser:

- ✓ L'apprentissage du respect de la différence
- ✓ La construction d'un socle social pour vivre ensemble que l'on soit fille ou garçon, dans le respect des personnes,
- ✓ L'accompagnement vers l'autonomie des jeunes afin qu'ils deviennent de futurs citoyens autonomes et responsables.

Ce sont des éléments qui sont déjà enseignés à l'école maternelle mais qui maintenant vont être plus structurés et qui feront l'objet d'une séquence pédagogique particulière.

Les enfants ont des questions qui méritent des réponses claires et adaptées à leur âge.

L'action de l'Ecole dans sa mission éducative est complémentaire du rôle premier joué par les parents. Elle ne se substitue pas au rôle des parents. Nous présenterons au café des parents les

thématiques que nous aborderons cette année en maternelle et qui vont se situer autour des stéréotypes garçons filles. 3 séances spécifiques seront mis en place durant l'année (que nous déciderons en Conseil des Maîtres).

C) Organisation de l'école

- Résultats des élections 2022-23 des représentants de parents

Élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Année scolaire 2022 - 2023

Académie	Montpellier
Département	Hérault
Commune	PRADES LE LEZ
Type d'école	Écoles primaires
N°UAI	0341504A

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	395
Nombre de votants	202
Nombre de bulletins blancs ou nuls	8
Nombre de suffrages exprimés (S)	194
Taux de participation	51.14%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	8
Quotient (S/N)	24.25

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E.						
P.E.E.P.						
U.N.A.A.P.E.						
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES	8	194	8		8	8
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC						
LISTES D'UNION						
TOTAL TOUTES LISTES	8	194	8	0	8	8

Nombre de sièges pourvus	8
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

- **Présentation du règlement intérieur 2022-23** (envoyé par email lors de l'invitation au Conseil d'école). Il a été rédigé sur le modèle du règlement départemental. Il est adopté par le Conseil d'école. Le nouveau règlement intérieur de l'école sera posté sur l'ENT. Le règlement départemental est affiché pour consultation dans l'entrée de l'école.

- **Bilan de la Coopérative scolaire :**

OCCE 2021 – 2022

Avoir au 1/09/21	12786,45
Recettes	12288,05
Dépenses	13994,88
Avoir au 1/09/22	11079,62

Recettes

Photos	3593
Subventions	7246
Participations familles	1304
Retour dotation Mme Amendola	145,05
Total	12288,05

Dépenses

Photos	2131,3
Activités éducatives (dont sorties en bus et intervenante en danse)	9995,78
Cotisations et Affiliations	457,92
Charges courantes	13
Charges exceptionnelles	1396,88
Total	13994,88

- Hygiène et Sécurité :

➤ Protocole sanitaire

Le protocole qui était en vigueur en juin en cas de COVID 19 n'a pas changé pour les élèves et l'équipe pédagogique. Le protocole actuel implique que tous les enfants doivent se tester à J+2 s'il y a un cas dans la classe mais les justificatifs ne sont plus demandés, tester son enfant étant une obligation personnelle.

Le protocole Vigipirate s'est assoupli et depuis la mi-septembre les parents peuvent rentrer dans l'école pour accompagner les enfants. Nous maintenons les 3 points d'accès ce qui permet de fluidifier les entrées et les sorties.

➤ Plan de continuité pédagogique

Un plan de continuité pédagogique a été mis au point par l'équipe enseignante en fonction des directives établies par le Ministère, ceci en cas de covid uniquement.

Importance de l'ENT qui d'ores et déjà est l'outil de communication privilégié de l'école et qui reste l'outil recommandé par l'Education Nationale afin d'assurer la continuité pédagogique. Le blog de l'école contient l'actualité de l'école. C'est le réseau de communication à suivre par les parents.

Le coin parents permet d'envoyer et de recevoir des emails.

2 cafés des parents sont fixés pour la rentrée afin de familiariser tous les parents à l'ENT : **lundi 14 novembre à 14h00 et à 17h00.**

Les Représentants des parents d'élèves peuvent faire passer des messages sur l'ENT école par l'intermédiaire de la directrice (par exemple des flyers pour la vente de sapins)

Demande des photos des Parents Elus afin qu'elle soit postée sur l'ENT.

➤ Actualisation du PPMS :

Exercices réalisés conjointement avec l'école élémentaire et la Mairie. Actualisation des fiches (noms des contacts, classes et plans).

Exercices réalisés :

- Le 20 septembre : PPMS Risque Majeur inondation

La corne de brume n'est pas audible dans les classes du bat A.

Elle est audible par des salles de classe du bat B uniquement, lorsque la corne de brume est activé dans la cour des CP (pas des classes 3 et 4). La Mairie doit apporter une autre solution.

- Le 26 septembre : Risque incendie

L'exercice s'est bien passé. Unique remarque : pour la classe 1, la porte qui donne sur la cour n'est pas une porte de secours.

- le 27 septembre : PPMS Risque Menaces Majeures

La police municipale a participé à l'exercice.

Le signal sonore était différent. A confirmer lors du prochain exercice.

Les Représentants des parents d'élèves et les professeurs demandent la mise en place d'une alarme visuelle en cas d'intrusion ? Il faudrait mettre le même signal dans toutes les classes.

Les malles sont en cours d'actualisation par la Mairie : nous ajoutons une 4^{ème} malle dans la salle de motricité pour les classes 5 et 6. Liste du contenu des malles détaillée à la demande des parents.

- Retour sur l'utilisation de l'ENT et les moyens de communication avec les parents

Parfois il y a des dysfonctionnements de l'ENT, mais cela restera le moyen de communication de l'école.

Parfois on ne peut pas avoir accès à plusieurs enfants avec le même code, et il arrive que l'information arrive en décalé.

Lors du « Café des parents », les parents ont possibilité d'apporter leur ordinateur portable.

Dorénavant l'ENT fait office de cahier de correspondance : l'équipe réfléchit à une solution afin de distribuer les documents papiers afin qu'ils ne se perdent pas.

- Retour sur l'organisation des entrées et des sorties pour les différentes classes

Il y a des enfants qui restent au péri-scolaire, car il y a toujours 4 ou 5 oublis de carte par jour.

Les représentants des parents d'élèves demandent pourquoi les classes 1 et 2 raccompagnent leurs élèves à 16h45 : pour des soucis de sécurité en liaison avec le périscolaire.

Les représentants des parents d'élèves s'interrogent sur le grand regroupement à 17h00 côté école primaire. Les professeurs des classes 7 et 8 signalent que la sortie maternelle est à 16h45 et qu'avant 17h00 tous les élèves de maternelle sont sortis.

2- TRAVAUX ACHATS ET NOUVELLE ECOLE

- Remerciements à la municipalité pour les travaux réalisés : *circuit de vélos tracé au sol, arbre mort abattu, création d'un placard prévu pour novembre afin de rassembler le matériel pédagogique des enseignants*

L'AEP : remerciement pour le trombinoscope de l'équipe du périscolaire.

- Point sur les travaux non réalisés à ce jour ou en cours de réalisation : fiche transmise à la Mairie.

Travaux : Des filets à pigeons sont assez chers mais nécessaires pour protéger la cour des salissures.

Les Représentants des parents d'élèves soulignent le problème d'intimité des enfants qui se retiennent d'aller aux toilettes : la mairie souhaite améliorer cela mais il y a des budgets à voter. Ces toilettes auraient besoin de portes battantes car il y a déjà des cloisons. Les professeurs appuient cette demande.

La cabane à vélos qui a été mise en place est trop petite : elle permettra de ranger des jeux de cour. A ce jour il n'y a pas de solutions pour ranger les vélos.

- Point sur la nouvelle école : Pour choisir un projet, il y a un concours parmi 30 dossiers reçus. Un jury a déjà déterminé 3 cabinets d'architectes qui travaillent sur le projet. Une réunion se tiendra le jeudi 8 décembre de 17h00 à 20h00 afin d'avoir le retour de tous les usagers de l'école. Il y aura

ensuite une commission d'appel d'offre et un jury (un architecte conseil et un représentant de la métropole sont dans le jury) qui décideront quel architecte mettra en place la rénovation de l'école maternelle. Les premiers travaux devraient commencer au premier semestre 2024 et se terminer en mars 2025.

- Chauffage – crise énergétique :

La mairie suit les consignes gouvernementales mais à ce jour pas de nouvelles consignes définies.

- Les financements par l'AEP : L'AEP financera en partie le spectacle de Noël (l'autre partie étant financée par la Marie).

Prochain CE : Jeudi 16 février 2022

Secrétaire de séance : Mme Calvo

Signature : Elena Calvo

Directrice : Mme Cabezudo

Signature : Rosalba Cabezudo